Nations Unies S/PV.8124



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8124e séance

Jeudi 7 décembre 2017, à 10 h 5

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Zambrana Torrelio
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Awad
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Biagini
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Àlvarez

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période du 2 septembre au 14 novembre 2017) (S/2017/1011)

17-42477 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période du 2 septembre au 14 novembre 2017) (S/2017/1011)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence; et M. Ismail Wais, Envoyé spécial de l’Autorité intergouvernementale pour le développement pour le Soudan du Sud, qui participe à la séance d’aujourd’hui par visioconférence depuis Addis-Abeba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/1011, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud pour la période allant du 2 septembre au 14 novembre 2017.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l’occasion d’informer le Conseil de sécurité de la situation au Soudan du Sud avant le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Dans le prolongement du rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2017/1011) publié le 1er décembre et de l’exposé présenté par la Sous-Secrétaire générale Keita au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.8115), mes observations porteront essentiellement sur quelques faits nouveaux et défis importants constatés durant l’année écoulée, notamment en ce qui concerne la sécurité dans le pays, le processus de paix et les efforts déployés par la MINUSS pour protéger les civils et instaurer une paix durable. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, mon ami et collègue Mark Lowcock, prendra la parole après moi et traitera de la situation humanitaire.

Tout d’abord, je tiens à réitérer que nous sommes vivement préoccupés par la situation précaire en matière de sécurité qui règne au Soudan du Sud. À l’approche de la saison sèche, il est fort possible que le conflit militaire et les combats intercommunautaires s’intensifient. La crise économique continue également d’avoir de graves répercussions sur les conditions de sécurité. Les civils subiront les conséquences de toute escalade de la violence. Nous ne pouvons pas continuer d’assister à cette situation en spectateurs. Plus que jamais, j’exhorte le Conseil à rester vigilant et à redoubler d’efforts pour condamner et faire cesser les violences, protéger les civils et faciliter de toute urgence un règlement politique du conflit.

À la suite du rapport trimestriel dont le Conseil est saisi, je voudrais revenir plus généralement sur la situation dans le pays et les efforts soutenus que déploie l’ONU pour changer les choses sur le terrain, ce qui exigera un appui sans faille de la part du Conseil. Dans ce contexte difficile, la MINUSS s’est efforcée d’être plus robuste, plus souple et plus entreprenante dans le cadre de l’exécution de son mandat. Les Casques bleus de la MINUSS ont aidé à protéger les installations humanitaires, facilité l’acheminement de l’aide dans les régions en proie à l’insécurité et contribué à plusieurs reprises à l’évacuation du personnel humanitaire pris au piège des hostilités. Pour mieux prévenir les violences et les violations des droits de l’homme, les Casques bleus sont intervenus pour protéger les civils contre les enlèvements, le recrutement, la violence sexuelle et le harcèlement.

En outre, grâce aux efforts déployés par la MINUSS pour exercer sa liberté de circulation, ses patrouilles ont pu se rendre dans des zones auxquelles on lui refusait l’accès depuis longtemps, notamment au sud-ouest de Wau et dans des villages de l’Équatoria aux alentours de Yei. La MINUSS établira une présence permanente à Yei très prochainement et a déjà renforcé sa présence à Yambio et à Torit. Par ailleurs, en collaboration avec ses partenaires, la Mission s’emploie à mettre fin aux conflits locaux de plus en plus nombreux au moyen d’activités axées sur la réconciliation et la coexistence pacifique. Entre-temps, grâce aux efforts courageux déployés par les partenaires humanitaires, 5 millions de personnes vulnérables ont pu recevoir une aide vitale.

Ces efforts sont déployés alors que le conflit s'est étendu à l'ensemble du territoire national et que la jeune nation peine à tracer une voie vers une gouvernance sans exclusive. Depuis les revers subis par le processus de paix en juillet 2016, une nouvelle vague de conflits armés et d'insécurité s'est répandue dans les Équatorias. Ces offensives militaires ont forcé des dizaines de milliers de civils à quitter leurs foyers. Au plus fort des hostilités, plus de 2 000 civils traversaient la frontière quotidiennement en direction de l'Ouganda.

En 2017, de graves affrontements entre l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition se sont déplacés vers l'État du Haut-Nil alors que le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour consolider sa domination militaire et prendre le contrôle des bastions de l'opposition dans la région. Dans le même temps, les affrontements se sont poursuivis dans les Équatorias et au Bahr el-Ghazal occidental. Des civils ont été contraints de fuir leurs foyers en masse, dont 25 000 en provenance de la rive ouest du Nil, 100 000 en provenance du Jongleï et 22 000 en provenance du Bahr el-Ghazal occidental.

Dans quelques minutes, M. Lowcock donnera aux membres du Conseil de plus amples informations sur les conséquences du conflit sur la situation humanitaire, mais je voudrais souligner tout simplement que le coût humain est catastrophique. Au total, environ 4 millions de personnes ont été contraintes de fuir de chez elles depuis le début du conflit en 2013. En outre, des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits ont été commises dans le cadre de ces hostilités, – notamment des pillages, des incendies de maisons, des meurtres de civils, des arrestations et détentions arbitraires et des actes de violence sexuelle – avec l'implication de forces organisées dans la plupart des cas.

Nos craintes d'une nouvelle escalade des hostilités pendant la saison sèche ne sont pas injustifiées. Au cours des deux dernières semaines, nous avons assisté à une résurgence des combats dans le Sud de l'Unité entre les forces de l'opposition alliées à Riek Machar et les forces affiliées au Premier Vice-Président Taban Deng et alliées à l'APLS. Le 20 novembre, d'intenses affrontements entre les deux forces ont eu lieu à 10 kilomètres au nord de notre base opérationnelle temporaire à Leer. Par la suite, sur la foi d'informations selon lesquelles une attaque sur la ville de Leer était imminente, les autorités locales ont exhorté les civils à se rapprocher de notre base. Le 26 novembre, en raison du conflit, environ 350 civils déplacés se sont précipités dans la base de la MINUSS pour y bénéficier d'une protection temporaire. Des affrontements supplémentaires ont éclaté le 30 novembre dans la ville de Leer.

En plus de protéger les civils près de sa base et d'aider les travailleurs humanitaires à retrouver la sécurité, la MINUSS et ses soldats de la paix ont poursuivi leurs patrouilles à Leer, dans un effort pour rendre visible la présence des Nations Unies. Dans l'intervalle, la fragmentation persistante de l'opposition – en particulier dans les Équatorias – demeure une source d'instabilité. À titre d'exemple, citons Kajo Kaji, où les forces du M/APLS dans l'opposition se sont heurtées à d'autres groupes d'opposition. Les groupes armés semblent intensifier leurs hostilités aux fins de prouver l'importance de la place qu'ils occupent dans les processus politiques en cours.

Les affrontements intercommunautaires ont également des répercussions sur les conditions de sécurité. Exemple récent le plus notable : le 28 novembre, quelque 45 personnes ont été tuées, 19 autres blessées et des centaines de huttes et de maisons ont été incendiées lorsque les membres de la communauté Murle ont attaqué un village Dinka dans le Jongleï. Cette attaque est survenue précisément six mois après la signature d'un accord de cessation des hostilités entre les communautés Dinka, Bor et Murle, lequel visait à lancer un processus de dialogue global. C'est là un exemple frappant qui atteste de la persistance des tensions intercommunautaires et de la prolifération des armes au niveau local, et qui souligne la nécessité d'entretenir la participation au dialogue intercommunautaire et aux efforts de réconciliation.

Mus par la détérioration rapide de la situation dans le pays, les partenaires régionaux ont intensifié leurs efforts pour revitaliser le processus de paix. En particulier, nous saluons et appuyons pleinement le forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix, convoqué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui vise à aboutir à une cessation des hostilités, à la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015 et à l'élaboration d'un calendrier révisé et réaliste à cette fin. Je me félicite des efforts de l'Union africaine, notamment par l'intermédiaire de son Haut-Représentant, l'ancien Président Konaré, pour inciter les pays de la région à s'exprimer d'une seule voix. Je me félicite également que le Conseil de paix et de sécurité ait annoncé son intention d'envisager des mesures de rétorsion contre ceux qui tentent de faire échouer le

processus de paix. Nous espérons que le forum de haut niveau pour la revitalisation ne sera pas une manifestation unique et ponctuelle, mais plutôt qu'il prendra la forme d'un processus s'inscrivant dans la durée, afin que toutes les parties assument leur responsabilité au regard de la cessation des hostilités et se lancent dans une mise en œuvre sans exclusive de l'Accord de paix, ce qui garantira la réussite de la transition. Il faudra toutefois aborder des questions difficiles au cours de ces discussions, notamment s'agissant de la gouvernance et des modalités de sécurité, pour que le forum soit couronné de succès, comme l'Ambassadeur Wais nous le dira, j'en suis sûr.

Entretemps, au niveau local, le dialogue national avance, et des consultations au niveau infranational ont été menées sur les causes profondes du conflit. De l'avis général, ces consultations se sont déroulées dans un climat de franchise et ont permis d'aborder des griefs publics légitimes concernant la gouvernance, la corruption et l'état de droit. Des inquiétudes demeurent toutefois quant à la manière dont les conclusions de ces consultations seront utilisées. L'ONU continue de réaffirmer qu'il importe que le dialogue national et la mise en œuvre de l'Accord de paix soient complémentaires et transparents et qu'ils incluent véritablement tous les points de vue politiques, y compris ceux des autres principaux acteurs politiques et des parties au conflit.

Le conflit au Soudan du Sud entre à présent dans sa cinquième année. Nous pensons que le forum de haut niveau pour la revitalisation et le dialogue national sont susceptibles de remédier à cette spirale de la crise, s'ils sont bien coordonnés. Mais les combats ne peuvent se poursuivre en parallèle des efforts visant à trouver une paix durable. Ces deux notions sont tout simplement incompatibles. Nous ne devons pas laisser s'installer des tactiques dont nous avons vu, par le passé, qu'elles avaient déjà fait échouer un changement de cap. Le peuple sud-soudanais a trop souffert, depuis trop longtemps, et nous ne devons pas considérer que sa résilience face à d'incroyables obstacles va de soi. À cet égard, j'exhorte le Conseil à redoubler d'efforts pour appuyer la région et le processus politique en cours.

En mars, prenant acte de l'incapacité des parties au conflit d'honorer leurs engagements à mettre en œuvre l'Accord de paix, le Conseil a défini cinq critères à remplir immédiatement. Le premier était un respect immédiat du cessez-le-feu permanent par toutes les forces des parties au conflit et tous les autres groupes armés. Le deuxième était la levée urgente des obstacles que rencontrent les agents humanitaires dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans tout le Soudan du Sud et en particulier dans les zones touchées par la famine, notamment dans le cadre des réunions du Comité de haut niveau chargé de superviser les activités humanitaires et application urgente de ses décisions. Le troisième visait un appui sans réserve de toutes les parties aux efforts que déploient l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD pour assurer la mise en œuvre de l'Accord et le caractère inclusif du dialogue national, conformément à la déclaration du 29 janvier. Le quatrième était la levée immédiate des obstacles aux opérations de la MINUSS et du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, notamment des obstacles au déploiement de la Force de protection régionale, et cessation immédiate des attaques contre les personnels de la MINUSS et du Mécanisme. Et le cinquième visait la cessation immédiate de tous les actes d'obstruction et d'agression perpétrés contre les agents humanitaires nationaux et internationaux qui s'emploient de toutes leurs forces à apporter une aide nécessaire pour la survie aux populations de tout le Soudan du Sud, ainsi que des attaques contre leurs installations.

Ces critères sont encore plus pertinents aujourd'hui, à l'approche de la saison sèche et dans l'attente de l'organisation du forum de haut niveau pour la revitalisation. J'invite donc instamment le Conseil à parler d'une seule voix, une fois de plus, et à user de tous les moyens nécessaires pour exiger un changement de cap de la part des dirigeants sud-soudanais et de toutes les parties au conflit. Pour sa part, l'ONU continuera de dialoguer avec les parties et d'appuyer la région et la communauté internationale afin de faciliter un règlement politique de la crise.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : C'est mon premier exposé au Conseil de sécurité sur le Soudan du Sud, et je voudrais mettre l'accent sur quatre points. Le premier concerne les perspectives humanitaires pour les mois à venir. Le deuxième porte sur les restrictions qui pèsent sur l'accès humanitaire. Le troisième a trait à l'acheminement de l'aide à l'heure actuelle, et le quatrième concerne l'aide que nous recherchons auprès du Conseil pour garantir un accès libre et cohérent à tous ceux qui ont besoin de protection et d'assistance

humanitaire. Je souscris à tout ce qu'a dit M. Lacroix, et je vais tenter de ne pas répéter ses propos.

Mardi, nous avons publié l'inventaire des besoins humanitaires au Soudan du Sud en 2018. Les conclusions de cette évaluation complète sont peu encourageantes. Bien que plus de 2 millions de personnes aient fui le Soudan du Sud pour se réfugier dans d'autres pays au cours des quatre dernières années de conflit, 7 millions de personnes à l'intérieur du pays – près des deux tiers de la population restante – ont toujours besoin d'une aide humanitaire. On dénombre environ 1,9 million de personnes déplacées, dont quelque 210 000 viennent chercher la sécurité sur les sites de protection des civils situés dans les bases de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

D'après la dernière version du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire publié par le Gouvernement sud-soudanais et ses partenaires en matière de sécurité alimentaire il y a un mois, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave augmente chaque année que se poursuit le conflit. Alors que nous approchons de la fin de 2017, 1,25 million de personnes ont atteint la phase d'urgence de l'insécurité alimentaire; cela signifie que le nombre de personnes qui ne sont plus qu'à un pas de la famine a presque doublé depuis la même époque l'an dernier. Début 2018, la moitié de la population qui est toujours au Soudan du Sud sera tributaire d'une aide alimentaire d'urgence. La prochaine période de soudure, qui commence en mars, se traduira probablement, de nouveau, par des conditions de famine dans plusieurs endroits du pays.

Les besoins considérables et débilitants du pays ne se limitent pas à la nourriture. À l'heure actuelle, seule une personne sur 10 a accès à un assainissement de base, qui permet de prévenir des maladies mortelles. Seules la moitié des écoles du pays fonctionnent et 2 millions d'enfants ne vont plus à l'école. Dans un ménage sur deux, une femme ou une fille a subi des violences sexistes au cours de l'année écoulée, d'après l'Organisation internationale pour les migrations. Une étude qui vient d'être publiée par le Comité international de secours a mis en exergue les niveaux élevés de violence, et a établi un lien direct entre de nombreux incidents et une descente de police, un déplacement forcé ou un enlèvement. Les taux de violence signalés à l'encontre des femmes et des filles au Soudan du Sud sont parmi les plus élevés au monde.

Quant à l'accès, les souffrances que connaissent les civils au Soudan du Sud résultent avant tout des agissements des parties dans leur conduite du conflit. Le niveau alarmant de l'insécurité alimentaire, par exemple, est directement lié aux restrictions qui entravent la liberté de circulation des populations, leur accès à l'aide humanitaire et leur capacité de semer ou de récolter. L'incidence du conflit sur la production agricole est particulièrement grave dans la région des Équatorias, qui était une zone d'excédent alimentaire avant le conflit, mais dont la production est actuellement déficitaire du fait de l'insécurité et des problèmes d'accès qui y sont associés. La plupart des agriculteurs qui se trouvaient dans la zone la plus productive le long de la frontière avec l'Ouganda sont maintenant dans des camps de réfugiés en Ouganda.

La récente saison des pluies n'a pas été marquée par l'habituelle accalmie des combats, ni par une diminution des besoins humanitaires. Avec l'arrivée de la saison sèche et dans l'attente des pourparlers entre les parties, qui doivent se dérouler dans le courant du mois, les offensives militaires se sont intensifiées au cours des derniers jours, en particulier dans le comté de Ayod (Jongleï), dans les comtés de Leer et Mayendit (Unité) et dans la région de Mundri (Équatoria occidental), forçant un nombre croissant de civils à fuir ces zones pour se mettre en sécurité et trouver les moyens de survivre.

La protection des civils reste une préoccupation clef. Des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme continuent d'être commises par l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. Je rappelle à toutes les parties qu'elles doivent constamment s'efforcer d'épargner les civils et les infrastructures dont ils dépendent.

La souffrance est à la fois une cause et une conséquence de la situation économique, qui continue de se détériorer, comme l'a souligné M. Jean-Pierre Lacroix. De nombreux fonctionnaires du Gouvernement n'ont pas été payés depuis des mois. La réalité brutale de la situation économique rend les vivres inaccessibles pour de nombreuses personnes; elle réduit la disponibilité des services les plus élémentaires, notamment la santé et l'éducation; et elle aggrave la criminalité, en particulier dans les zones urbaines. La sécurité des civils est menacée et les organismes humanitaires sont confrontés à un nombre croissant de vols à main armée et de pillages de leurs convois. Pas plus tard que la semaine dernière dans le Jongleï, environ 2,3 tonnes de nourriture ont été volées dans un entrepôt humanitaire. Ces actes sont

perpétrés par les parties au conflit et par des groupes criminels à la recherche d'un profit économique.

Les travailleurs humanitaires mettent leur vie en jeu pour fournir une aide. Au moins 95 travailleurs humanitaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions depuis le début du conflit, et au moins 28 d'entre eux ont été tués rien que cette année. Plus de 90 % de ces personnes sont recrutées sur le plan national, et elles constituent l'épine dorsale de l'action humanitaire. M. Lacroix a mentionné l'attaque effroyable commise récemment dans le Jongleï. Ce n'est qu'un exemple de la violence à laquelle les travailleurs humanitaires sont exposés, et cinq d'entre eux ont péri dans cette attaque.

Toutes les parties ont l'obligation de permettre et de faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave aux civils dans le besoin, qui est essentiel pour permettre aux organismes de secours humanitaires de sauver des vies. Les parties ignorent régulièrement et de façon manifeste ces obligations. Dans certaines zones du pays, les acteurs humanitaires ne sont pas en mesure de fournir une assistance et de mettre en place des programmes pendant des périodes prolongées. Cela complique une situation déjà désespérée en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Un exemple est le territoire de la région de Baggari contrôlé par l'opposition, près de Wau, qui est classé dans la phase d'urgence de l'insécurité alimentaire – autrement dit, qui est donc au bord de la famine – et où les organismes ne parviennent qu'à fournir une aide sporadique du fait des refus d'accès et des barrages routiers dressés par l'APLS. La situation ne fera que s'aggraver si l'accès ne s'améliore pas.

Au cours des dernières semaines, le Gouvernement, les forces d'opposition et les acteurs armés non étatiques ont continué d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations dans le besoin. Les forces de sécurité gouvernementales refusent l'accès humanitaire aux comtés de Liwolo et Kajo Kaji, des acteurs armés non étatiques continuent de refuser l'accès aux zones situées en dehors des villes de Yei et Mundri, et les forces d'opposition refusent l'accès à Gunyoro (comté de Torit). L'accès à une décharge à Bentiu reste bloqué, et ce en dépit du fait que le Gouverneur avait fourni des garanties d'accès sans entrave aux organismes humanitaires.

La poursuite des combats, notamment les affrontements entre l'APLS et l'APLS dans l'opposition à Yei et dans les comtés environnants, nous empêche également d'acheminer l'aide. En 2017, plus de 500 travailleurs humanitaires présents dans le pays ont été déplacés pour des périodes prolongées du fait du conflit ou de l'insécurité. Les organismes humanitaires ne réaffectent pas leur personnel à la légère – l'objectif est toujours de rester et de fournir une aide – donc lorsque nous sommes contraints de prendre une telle mesure, c'est que la situation est absolument extrême.

Début novembre, le Président Kiir a publié un décret visant à garantir la circulation libre et sans entrave des convois d'aide humanitaire. Je prends acte de ce décret, qui consacre les obligations internationales en vigueur. Je demande instamment à ce qu'il se traduise par des mesures concrètes et des instructions données à tous les niveaux afin de lever les barrages routiers et autres obstacles bureaucratiques ou d'une autre nature. Ce décret doit être dûment appliqué sur le terrain car, comme je l'ai souligné, ce n'est pas le cas actuellement.

Troisièmement, en dépit de ces problèmes et comme l'a souligné M. Lacroix, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont fourni une assistance vitale à 5 millions de personnes cette année, et l'objectif est de faire mieux l'année prochaine. Environ 4 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et un appui d'urgence en termes de moyens de subsistance; près de 730 000 enfants et femmes enceintes ou allaitantes ont reçu une aide nutritionnelle d'urgence; plus de 2,1 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable; près de 780 000 personnes ont reçu des articles non alimentaires essentiels, notamment des couvertures et des moustiquaires; plus de 350 000 enfants ont pu être scolarisés; et près de 400 000 personnes ont eu accès à des services de lutte contre la violence sexiste. Pour faciliter l'acheminement de l'aide, un couloir humanitaire supplémentaire a été ouvert depuis le Soudan le mois dernier.

Le fait demeure que tant que le droit international humanitaire ne sera pas respecté, tant que les combats se poursuivront et tant que les services de base n'auront pas été mis en place, la situation humanitaire restera désespérée. Cette année, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont tenu la famine en échec, mais il a fallu mobiliser d'énormes ressources et le personnel a été mis en danger, et comme je l'ai dit, certains de nos membres ont perdu la vie dans cette entreprise. Nous devons éviter une récurrence de la famine l'année prochaine. La MINUSS a joué et continuera de jouer un rôle important dans la protection des civils et la création de conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire, mais

elle ne peut en aucun cas remplacer le Gouvernement hôte ou substituer ses efforts aux siens.

Quatrièmement et pour conclure, j'appelle les membres du Conseil, premièrement, à user de leur influence pour veiller à ce que les parties honorent l'obligation qui leur incombe, en vertu du droit international humanitaire, de respecter et de protéger les civils, y compris les travailleurs humanitaires; et deuxièmement, à faire en sorte que les parties autorisent et facilitent les opérations de secours humanitaire et l'accès des populations à l'aide et à la protection.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Wais.

M. Wais (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite plein succès durant votre présidence.

Je remercie le Conseil de me donner l'occasion de lui présenter un exposé sur les progrès accomplis dans le cadre des préparatifs en vue de la convocation du forum de haut niveau pour la revitalisation auquel doivent prendre part les parties au processus de paix, y compris les groupes dissidents, en vue de rétablir le cessez-le-feu permanent, de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix et de fixer des échéances réalistes pour l'organisation d'élections démocratiques à l'issue de la période de transition. Étant donné que je m'adresse pour la première fois au Conseil de sécurité, je vais me concentrer sur ce que nous avons accompli à ce jour.

Depuis six mois, nous faisons tout notre possible pour revitaliser le processus de paix au Soudan du Sud. La première mesure que nous avons prise a été d'aider les éléments des parties au conflit au Soudan du Sud. Après avoir dressé l'état des lieux des principales parties prenantes, nous avons établi un calendrier des consultations à tenir avant le forum, qui a été approuvé par le Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). En septembre et octobre, nous avons tenu ces consultations préalables au forum, et nous avons présenté nos conclusions au Conseil des ministres durant la première semaine de novembre. Les consultations se sont déroulées dans plusieurs endroits dans la région et en dehors, notamment en Éthiopie, en Afrique du Sud, au Soudan et à Djouba. Le Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a pris activement part aux discussions au cours de ces consultations. Il convient de mentionner, par exemple, que tous les membres du Conseil des ministres étaient présents dans la capitale sud-soudanaise, Djouba, où ils ont dirigé les consultations. Après avoir conclu les consultations menées en amont du forum, nous nous sommes de nouveau assis autour de la table pour rédiger un rapport sur ces consultations, que nous avons conclues en novembre et présentées au Conseil des ministres.

Pour l'information du Conseil de sécurité, je tiens à présent à faire un résumé rapide de la teneur des consultations menées en amont du forum. Au total, plus de 48 parties prenantes ont fait des propositions, directement ou indirectement, par le biais de consultations ou dans des documents de synthèse. Toutes les propositions ont été analysées, et je voudrais à présent souligner certaines des principales conclusions.

Les parties prenantes ont formulé des propositions pour un nouveau gouvernement provisoire, qui comprenaient les cinq options suivantes : un maintien du statu quo; un retour à la situation d'avant le 8 juillet 2016; une reconstitution de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud pour y inclure de nouvelles parties; la création d'un nouveau gouvernement provisoire d'union nationale composé de technocrates; et la mise en place d'un gouvernement provisoire d'union nationale hybride composé de technocrates et de responsables politiques.

De plus, trois propositions clefs ont été avancées pour la restructuration des États, à savoir, premièrement, révoquer le nombre actuel d'États et revenir à 10 États; deuxièmement, maintenir les 32 États et renégocier de nouvelles dispositions de partage du pouvoir sur la base de ce nombre; et, troisièmement, revenir aux trois régions de Bahr el-Ghazal, d'Équatoria et du Haut-Nil.

Certaines parties prenantes ont exigé que le statu quo du Gouvernement provisoire d'union nationale soit maintenu jusqu'à la fin de la période de transition actuelle. D'autres propositions ont été introduites, consistant à restructurer le système actuel de gouvernance pour le transformer en un système de gouvernance fédéral ou confédéral. Dans le cadre d'un système de gouvernance restructuré, deux options ont été proposées pour la présidence au cours de la période transitoire, à savoir une présidence par roulement ou une présidence cérémoniale avec un premier ministre exécutif.

Trois propositions clefs pour la constitution du Conseil des ministres ont également été mises en avant.

Premièrement, maintenir les 30 ministères et créer un vice-ministère pour chacun d'eux; deuxièmement, réduire le nombre de postes ministériels à 18 afin que le Gouvernement soit souple; et troisièmement, restructurer le Conseil des ministres sur la base des trois régions, chacune d'entre elles détenant 10 portefeuilles et 10 vice-portefeuilles.

Le rapport a indiqué très clairement que toutes les parties prenantes exigeaient une cessation totale des hostilités avant la tenue du forum de haut niveau pour la revitalisation mené par l'IGAD. Le rapport a également proposé que toutes les parties et tous les groupes séparés aient l'obligation de signer une charte politique qui engage toutes les parties à la non-violence avant la tenue du forum. Il a en outre été proposé qu'un cessez-le-feu permanent inclusif et que des dispositions transitoires de sécurité soient négociés au forum, avec la Force de protection régionale en leur centre. Par ailleurs, un appel a été lancé en faveur d'un mécanisme efficace de suivi, de vérification et d'application du cessez-le-feu, notamment des mesures visant à garantir la liberté de circulation des citoyens par l'apport d'éléments habilitants et de multiplicateurs. Les parties prenantes ont également recommandé que le mandat des citoyens soit réexaminé pour le rendre solide et efficace. Il a été proposé de créer une commission de cessez-le-feu nationale chargée de superviser la mise en œuvre du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité.

Le rapport a également mentionné des problèmes critiques. Il a été estimé que le succès du forum de haut niveau pour la revitalisation mené par l'IGAD dépendrait des facteurs suivants : l'ouverture à toutes les parties; la cessation des hostilités et l'établissement d'un cessez-le-feu permanent; la volonté politique; une position unifiée de l'opposition; le leadership et la crédibilité de l'IGAD en tant qu'arbitre impartial; un mécanisme d'exécution solide accepté par l'IGAD, l'Union africaine et le Conseil de sécurité avant la tenue du forum de revitalisation; la structure du forum; la parité des sexes et la participation des femmes; la participation de Riek Machar; la coordination des initiatives politiques cohérentes, telles que le dialogue national, le processus de réunification et la revitalisation du Mouvement populaire de libération du Soudan, des consultations plus vastes et la transparence.

Des suggestions ont également été formulées en ce qui concerne le calendrier. En moyenne, les parties prenantes ont suggéré qu'une nouvelle période de transition de quatre ans serait nécessaire pour assurer une transition efficace qui aboutirait à des élections démocratiques. La majorité a proposé une période de deux à trois ans, tandis que d'autres ont suggéré une période de quatre à cinq ans, et d'autres encore de cinq à 10 ans. En outre, la majorité pensait qu'une période de pré-transition de trois à six mois serait nécessaire.

Le rapport a ensuite été présenté au Conseil des ministres, qui l'a approuvé. C'est avec une grande satisfaction que je signale que la semaine dernière, au Sommet Union africaine-Union européenne qui s'est tenu à Abidjan, le Conseil des ministres de l'IGAD a organisé une réunion informelle au cours de laquelle les ministres ont entériné le rapport sur les consultations menées en amont du forum. Ils ont également convenu de tenir une réunion du Conseil des ministres les 15 et 16 décembre. Immédiatement après la réunion du Conseil, ils ont également convenu que le forum de haut niveau pour la revitalisation devrait avoir lieu entre le 17 et le 28 décembre. Le Conseil des ministres et le forum devraient tous deux avoir lieu dans la salle polyvalente de l'Union africaine.

Il me plaît de dire que nous sommes à présent sur le point de lancer le forum de haut niveau pour la revitalisation mené par l'IGAD, conformément aux décisions du Conseil des ministres et du Sommet de l'IGAD.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wais de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, le Sous-Secrétaire général aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Ambassadeur Ismaïl Wais, de leurs exposés, qui nous donnent une vue d'ensemble complète des derniers événements au Soudan du Sud.

Étant donné que le Conseil a abordé cette question il y a quelques jours, la semaine passée (voir S/PV.8115), et que je n'ai pas l'intention de redire ce qui a été dit, je vais axer mon intervention sur les derniers événements au Soudan du Sud, dont la plupart ont été décrits de façon détaillée par les intervenants, mais pas sans

avoir préalablement exprimé, une fois de plus, la grave inquiétude de l’Uruguay face à cette crise prolongée.

À quelques semaines de la fin de cette année et cinq ans déjà depuis que le conflit a éclaté, le Soudan du Sud est à un tournant de son histoire. Toutes les promesses et annonces d’engagements ont déjà été faites par les parties au conflit. Tout cela n’a pas fait défaut. Ce qui a fait défaut, c’est ce dont le pays et sa population ont besoin d’urgence, à savoir des actions concrètes, des résultats tangibles qui mènent à un règlement de la crise. À cet égard, les parties auront bientôt une chance exceptionnelle, peut-être la dernière, de démontrer à la population leur attachement à un règlement pacifique de la crise. Nous nourrissons de grands espoirs à l’égard du forum de haut niveau pour la revitalisation de l’Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2015, forum qui sera convoqué par l’Autorité intergouvernementale pour le développement. Pour que cette initiative puisse se dérouler normalement et être couronnée de succès, nous répétons qu’il est essentiel que les parties concernées honorent une bonne fois pour toutes leur engagement à mettre immédiatement un terme aux hostilités dans l’ensemble du pays. Il doit être clair que tout affrontement armé qui perdure est incompatible avec l’établissement et la conduite d’un dialogue véritable.

En ce qui concerne la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), nous notons avec regret qu’elle continue de se heurter à toutes sortes de restrictions imposées par le Gouvernement et que la Force de protection régionale approuvée par le Conseil il y a plus d’un an est encore loin d’être à 100 % opérationnelle. Dans ce contexte, nous exhortons une fois de plus le Gouvernement sud-soudanais à lever les restrictions imposées à la Mission et à tous les travailleurs humanitaires, et l’engageons à coopérer pleinement avec l’ONU. Nous avons entendu d’innombrables promesses en ce sens, mais l’heure est venue de les traduire en actes. Nous prenons bonne note, d’autre part, du processus d’examen stratégique du mandat de la MINUSS que mène actuellement le Secrétariat. Nous avons toute confiance que les conclusions de cet examen permettront au Conseil de sécurité de prendre une décision responsable quant à l’avenir de la Mission qui joue un rôle crucial dans la protection des civils.

Pour terminer et en guise de bilan, étant donné que notre participation au Conseil de sécurité touche à sa fin, nous voudrions dire notre déception face à la situation des civils au Soudan du Sud. Nous avions espéré que le Gouvernement de Djouba s’attellerait à ce problème avec plus de diligence. Nous savons tous ce qui se passe là-bas et quelles sont les conditions de vie dans les sites dits de protection des civils. Beaucoup d’entre nous ici au Conseil l’avons vu de nos yeux il y a tout un peu plus d’un an, lorsque nous avons visité en septembre 2016 les sites de protection des civils à Djouba et à Wau, qui se trouvent à proximité de la MINUSS ou sont placés sous sa protection ou sous celle de l’Église catholique dans le cas de Wau.

Malheureusement, les personnes déplacées qui y vivent sont face à un cruel dilemme : rester retranchées dans ces sites sans pouvoir travailler, avec peu ou pas de perspectives d’avenir, ou abandonner ces centres pour regagner leurs foyers au risque – très élevé – d’être dépouillées de leurs biens, assassinées ou agressées sexuellement. Cette semaine, le Ministre sud-soudanais des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes, M. Hussein Mar Nyuot, a présenté un prétendu plan de réinstallation, encourageant les civils à quitter les sites de protection pour regagner leurs foyers. Aucune personne saine d’esprit ne souhaiterait retourner dans son foyer, ou ce qu’il en reste, en sachant tous les dangers qui la guettent. Nous devons définir des priorités : il faut d’abord parvenir à une cessation immédiate des hostilités et, ensuite, donner des garanties de sécurité à l’ensemble de la population civile.

Comme il s’agit de notre dernière déclaration sur le Soudan du Sud au Conseil de sécurité, nous voudrions saluer les civils sud-soudanais et leur rendre hommage.

M. Zambrana Torrelio (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la présidence japonaise du Conseil d’avoir convoqué la présente séance, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, d’avoir présenté le rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2017/1011). Nous tenons également à remercier l’Envoyé spécial de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour le Soudan du Sud, S. E. M. Ismail Wais, de nous avoir informés en détail des progrès réalisés en vue de préparer le forum de haut niveau pour la revitalisation.

J’évoquerai brièvement trois points aujourd’hui : le processus politique, l’accès à l’aide humanitaire et le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Tout d'abord, ma délégation tient à exprimer l'appui du Gouvernement bolivien à l'initiative de l'IGAD et au travail réalisé par M. Wais. Nous réaffirmons qu'une solution pérenne au conflit au Soudan du Sud doit passer par un processus politique franc et sincère dans le cadre d'un dialogue ouvert à tous qui permette de mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud conclu en 2015. Les efforts déployés par les organisations régionales sont fondamentaux et doivent être appuyés par la communauté internationale, mais plus que tout, il faut un engagement véritable de la part du Gouvernement et des groupes d'opposition sud-soudanais.

Dans ces circonstances, nous estimons que le caractère inclusif du forum de haut niveau pour la revitalisation est très encourageant. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire, mais le fait qu'une interaction directe a été engagée avec toutes les parties et que ces parties manifestent leur intérêt vis-à-vis de ce forum doit être souligné et encouragé. Nous exhortons les parties à continuer de participer activement au forum pour la revitalisation et à saisir cette occasion pour que le peuple sud-soudanais puisse entamer un dialogue permettant, premièrement, un cessez-le-feu permanent, deuxièmement, l'établissement d'un calendrier réaliste pour la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition et, troisièmement, la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix.

En ce qui concerne l'accès à l'aide humanitaire, nous déplorons la situation actuelle et sommes préoccupés par le nombre alarmant de personnes déplacées qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire permanente. Nous espérons ne pas arriver à une situation de famine. C'est pourquoi nous considérons qu'il faut en priorité garantir un environnement opérationnel propice pour les travailleurs humanitaires et la MINUSS. Il faut toutefois plus qu'un simple appel dans une déclaration. Il est essentiel que le Gouvernement et les forces d'opposition obéissent au décret du Président Salva Kiir du 9 novembre, afin de garantir la sécurité des agents humanitaires et leur libre circulation sur tout le territoire, et de permettre l'acheminement de l'aide aux populations qui en ont besoin. Dans le même ordre d'idées, nous saluons le travail accompli par le Service de la lutte antimines de l'ONU, qui a déployé durant la période à l'examen des dizaines d'équipes de déminage pour reconnaître le terrain et déminer les autoroutes et les pistes d'atterrissage afin d'assurer la sécurité des acteurs humanitaires.

Quant à mon troisième point qui porte sur le renouvellement du mandat de la MINUSS, ma délégation appuie la recommandation du Secrétaire général concernant une prorogation de deux mois pendant que l'examen stratégique est mené à son terme. Nous espérons que les progrès réalisés dans le déploiement de la Force de protection régionale permettront d'étendre et de renforcer la présence des patrouilles de la MINUSS dans les zones les plus troublées, comme les Équatorias, la région du Bahr el-Ghazal et le Haut-Nil. Nous formons également le vœu que cette prorogation conférera à la MINUSS la flexibilité de mouvement dont elle a besoin pour éviter les affrontements entre les parties et agir à temps afin de réduire les tensions entre les communautés. Nous considérons que le renforcement de la stratégie à trois niveaux pour la protection des civils est également un point très important à prendre en considération.

Pour terminer, nous remercions l'équipe des Nations Unies et la MINUSS du travail remarquable qu'elles réalisent au Soudan du Sud, en s'acquittant de la noble tâche de sauver des vies et de veiller au bien-être de millions de Sud-Soudanais qui ont déjà enduré près de cinq années de conflit dans leur pays. Nous exhortons toutes les parties concernées et la communauté internationale à appuyer cette action louable, ainsi que le forum de haut niveau pour la revitalisation, afin d'éviter que la population civile ne continue de subir les conséquences du conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous assure de l'appui et de la coopération de ma délégation.

Par ailleurs, je félicite et remercie les deux Secrétaires généraux adjoints pour leurs exposés et leurs travaux sur le Soudan du Sud, de même que l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour le Soudan du Sud, S. E. M. Ismail Wais, pour son exposé consacré aux consultations préalables de haut niveau de l'IGAD sur le processus de revitalisation, qui ont été menées en octobre.

Nous sommes heureux de réaffirmer l'attachement du Gouvernement provisoire d'union nationale au forum de haut niveau pour la revitalisation.

Comme indiqué, des consultations essentielles ont eu lieu avec la présidence et les membres du Conseil des ministres du Gouvernement provisoire d'union nationale. Nous attendons avec intérêt les réunions à venir du Conseil des ministres de l'IGAD et le sommet qui se tiendra en décembre. Je tiens à assurer le Conseil que le Gouvernement participera au sommet en faisant preuve d'ouverture d'esprit dans l'espoir que toutes les parties renouvelleront leur engagement à appliquer intégralement l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Je tiens aussi à vous informer, Monsieur le Président, ainsi que le Conseil, de la récente réunion du Gouvernement, à Djouba, avec l'équipe d'examen de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). C'était la première fois que le Gouvernement sud-soudanais était invité à prendre part à l'examen du mandat de la MINUSS. Il s'agit d'une évolution appréciable.

Le 4 décembre, le Gouvernement provisoire d'union nationale s'est entretenu avec l'équipe d'examen sur la question d'effectuer une évaluation approfondie de l'engagement de la MINUSS au Soudan du Sud. Nous savons de source sûre que les échanges ont été francs et ouverts et que le Gouvernement a fait un certain nombre de propositions touchant au futur mandat de la Mission. Il souhaite notamment que celle-ci participe au renforcement des capacités concernant les ressources humaines et les institutions, et qu'elle commande divers projets de développement éminemment nécessaires. Nous attendons par conséquent avec intérêt le rapport final et ses recommandations, dont nous espérons qu'elles refléteront certains des points de vue du Gouvernement.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 55.